## Agents du CHU de Montpellier Comment joindre une télé-consultation TEAMS avec un patient ?







Se connecter avec votre matricule sur un poste informatique CHU équipé de TEAMS et d'une webcam/micro TEAMS se lance automatiquement

La première fois (sur un poste) : paramétrage de Team



Votre adresse email est automatiquement affichée Cliquer sur « Connexion »

Si vous avez une demande d'authentification proxy (CHRU34 , ou chubluc1)

Saississez votre matricule et mot de passe



Saisir votre mot de passe windows habituel Cliquer sur « se connecter » Teams s'ouvre

Depuis OUTLOOK : accédez à votre rendez-vous et rejoignez le rendez-vous dans Teams

Lancez votre messagerie Outlook pour accéder au rendez-vous pour cette consultation (dans le calendrier et/ou les

mails reçus).

Soit vous faite un clic droit sur le rendez-vous dans le calendrier Outlook, puis cliquez sur « Réjoindre une réunion Teams »

Soit vous ouvrez le rendez vous dans Outlook puis vous cliquez sur le lien "Rejoindre la réunion Microsoft TEAMS" Le navigateur internet s'ouvre, si TEAMS ne se lance pas tout seul, cliquez sur le lien "Lancer maintenant »

Vous avez déjà l'application Teams ? Lancer maintenant





Ensuite, Entrez votre nom et cliquez sur « Joindre maintenant »

Quand vous avez un message indiquant que le patient attend en salle d'attente, cliquez sur « Faire entrer »



Vous entrez alors en téléconsultation et pouvez voir et discuter avec le patient.

Des boutons vous permettent de contrôler l'activation de la camera et du micro (les icônes correspondantes ne doivent pas être barrées).



En fin de consultation l'icône rouge en forme de combiné permet de raccrocher

CC - V 25/03/2020 1/2

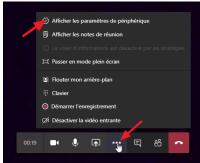
## Remarques:

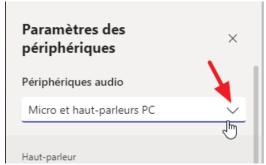
• Vérifiez que votre caméra et votre microphone sont bien actifs :



Choix des périphériques (caméra, microphone, haut-parleur) :

Si vous avez plusieurs périphériques sur votre ordinateur vous pouvez choisir lequel utiliser :





Si vous avez un micro speechmagic de la dictée numérique utilisez le de préférence au micro de la webcam, la qualité de son sera meilleure.

- Si besoin vous pouvez « partager » un document ouvert sur votre PC avec le patient. Pour cela ouvrez tout d'abord le document, puis pendant la consultation cliquez sur l'icône « » : les fenêtres ouvertes sur le PC sont affichées en miniature, cliquez sur celle représentant la fenêtre où vous avez ouvert le document à partager. Le patient verra alors à distance cette fenêtre.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à une télé-consultation TEAMS avec votre smartphone personnel connecté à internet (par exemple en télé-travail). Il vous faut installer l'application Teams sur le smartphone depuis le <u>play store android</u> ou l'app store apple, comme le fait un patient (voir la documentation « <u>Patients du CHU –Comment joindre une télé-consultation TEAMS</u>? ») mais à la différence d'un patient, vous devez vous connecter à l'application avec votre adresse email chu et votre mot de passe CHU habituel. Pour joindre la télé-consultation vous accédez à votre messagerie CHU depuis votre smartphone (<a href="https://webmail.chu-montpellier.fr">https://webmail.chu-montpellier.fr</a>) et cliquez sur le lien dans le rendez-vous TEAMS. Notez que le patient ne voit pas votre numéro de téléphone.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à une télé-consultation TEAMS avec votre ordinateur personnel PC ou MAC connecté à internet (par exemple en télé-travail depuis votre domicile) s'il dispose d'une Webcam

Il vous faut <u>télécharger l'application Teams</u> et l'installer sur votre ordinateur.

Connectez-vous à l'application avec votre adresse email chu et votre mot de passe CHU habituel (ne créez pas de compte).

Pour joindre la télé-consultation vous accédez à votre messagerie CHU depuis ce même ordinateur (<a href="https://webmail.chu-montpellier.fr">https://webmail.chu-montpellier.fr</a>) et cliquez sur le lien dans le rendez-vous TEAMS.

- Si besoin la consultation TEAMS peut être testée en dehors de l'heure du rendez-vous.
- Le médecin ou professionnel CHU destinataire doit avoir une licence TEAMS affectée par le CHU, pour participer à la télé-consultation avec un patient. Les cadres, médecins et directeurs ont tous une licence, pour les autres agents la demande peut être faite par le personnel d'encadrement sur le « Portail services informatiques » sur l'Intranet : « Ajout ou Suppression d'autorisation(s) d'accès logiciel(s) ». Les patients n'ont pas besoin de licence, ils rejoignent la réunion « en tant qu'invité ».

CC - V 25/03/2020 2/2